



# **PROGRAMME DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE SEINE-MARITIME / PROVINCE DU BAM (BURKINA FASO) 2010 / 2012 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010**

## **INTITULÉ DU PROJET :**

**APPUI INSTITUTIONNEL ET ACCOMPAGNEMENT LA DÉMOCRATIE LOCALE DANS LA PROVINCE DU BAM**

## **THÉMATIQUE :**

Coopération territoriale, décentralisation et développement durable

## **COLLECTIVITÉ TERRITORIALE FRANÇAISE CHEF DE FILE :**

Département de SEINE-MARITIME

## **AUTRES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FRANÇAISES PARTENAIRES :**

AUBIÈRE (63), BARENTIN, CANTELEU, COMITÉ DE LIAISON DES ELUS (COMMUNES DU PLATEAU EST), COMMUNES DU PLATEAU NORD, FORGES-LES EAUX, HARFLEUR, MONTIVILLIERS, YVETOT.

## **COLLECTIVITÉS LOCALES PARTENAIRES DANS LE PAYS BÉNÉFICIAIRE :**

Les 9 Communes du BAM - BOURZANGA, GUIBARÉ, KONGOUSSI, NASSÉRÉ, ROLLO, ROUKO, SABCÉ, TIKARÉ, ZIMTENGA.

**LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES FRANÇAIS** a apporté un cofinancement de 180 000 € sur trois ans (2010 à 2012) pour le Programme de Coopération SEINE-MARITIME / BAM (60 000 € en 2012).

## **I. DESCRIPTIF DU PROJET**

### **Résumé**

Ce projet global d'appui vise le développement des Communes du BAM, à travers :

- un appui au développement communal,
- un appui aux acteurs associatifs du territoire
- un appui institutionnel aux autorités locales (élus locaux et services).

**Objectifs du projet : finalité générale**

\* Engager une action de coopération inscrite dans la durée et dans une perspective de développement territorial durable, en mobilisant plusieurs collectivités ainsi que les citoyens des deux territoires, Seine-Maritime et Province du Bam.

\* Appuyer la décentralisation, grâce au renforcement des capacités des acteurs et à l'appui à la mise en place de services publics de base.

\* Mettre en œuvre un développement cohérent et harmonieux à l'échelle de la province du Bam.

**Année de signature de la Convention de coopération : 2007**

**Année de début du projet : 2010**

**Année de fin prévisionnelle du projet : 2012**

### **Bénéficiaires du projet**

- Directs :

\* Les communes du Bam (élus et services)

\* Les associations agissant dans le Bam (notamment les comités de jumelage)

- Indirects :

\* Les populations du Bam (environ 280 000 habitants)

\* Les seino-marins (actions de sensibilisation réalisées notamment par les comités de jumelage).

## **II. DÉTAIL DES ACTIONS REALISEES**

### **ACTION 1**

#### **Intitulé de l'action**

I – Appui au développement des collectivités.

#### **Objectif de l'action**

Appuyer les communes dans le développement de leur territoire, notamment à travers la mise en place de projets d'investissement.

#### **Description de l'action**

Sur la base du diagnostic et de la programmation réalisés par l'opérateur avec l'appui des acteurs Sud du programme, un appel à projets annuel est mis en place pour les Communes du BAM depuis 2009. Cela permet aux communes de renforcer leurs capacités de maîtrise d'ouvrage. Elles sont aussi incitées à travailler en collaboration, notamment dans le cadre de projets intercommunaux. L'objectif est de parvenir à un développement harmonieux et cohérent de la province, notamment en évitant les équipements redondants.

Les projets déposés par les communes dans le cadre de l'appel à projets 2010 ont été examinés par le cadre de concertation Sud puis par le cadre de concertation Nord.

Une fois un consensus trouvé pour chaque projet, ceux-ci ont été présentés en Commission Permanente du 5 juillet 2010, qui a validé l'attribution des cofinancements.

En 2010, l'appel à projets a permis de financer huit projets communaux (voir tableau N°1 ci-après) ; seule la commune de ROUKO n'a pas déposé de projet.

Il est à noter que sept de ces projets ont été phasés en deux ans, la 2<sup>e</sup> tranche étant prévue en 2011.

Actuellement, les projets ne sont pas encore effectivement réalisés car les financements sont arrivés début 2011 ; en effet les délais de transfert sont longs, puisque les fonds sont versés directement sur les comptes Trésor des communes ; cela peut donc prendre plusieurs mois.

Par ailleurs, la procédure des marchés publics est extrêmement longue au Burkina, ce qui ralentit considérablement tous les projets de construction. Un plaidoyer vient d'être soumis au Ministère de l'Économie et des Finances par l'Assemblée des Municipalités du Burkina pour alléger la procédure. Il est probable que le code des marchés publics évolue au cours de l'année 2011.

Pour mémoire, le Département apporte aux communes du Bam un financement de 95 % maximum du coût total de leur projet. Les communes bénéficiaires apportent un financement propre de 5 %.

### **Résultats qualitatifs et quantitatifs :**

Quantitativement, huit projets ont émergés sur le territoire du Bam (seule la commune de ROUKO n'a pas déposé de projet) ; cela a pour effet de renforcer les capacités des maires, à travers tout le cycle du projet (montage du projet, élaboration du budget, puis élaboration du dossier d'appel d'offres, choix d'une offre, suivi du chantier...). Toutes ces étapes sont réalisées avec un fort appui de l'opérateur (SOS Sahel). Les maires appréhendent mieux les enjeux liés à la maîtrise d'ouvrage du développement communal. Les services publics se développent dans la province du Bam.

## ACTION 2

### **Intitulé de l'action**

II – Appui au développement des acteurs associatifs.

### **Objectif de l'action**

Accompagner le développement et la structuration de la société civile.

### **Description de l'action**

Sur la base du diagnostic et de la programmation réalisés par l'opérateur avec l'appui des acteurs Sud du programme, un appel à projets pour les acteurs associatifs agissant dans le Bam est lancé annuellement.

Dans le cadre des appels à projets 2010, 13 projets ont émergés, portés par 7 comités de jumelage et associations basés en Seine-Maritime et intervenant dans le Bam (voir tableau récapitulatif n° 2 ci-après).

Comme pour les projets communaux, les projets associatifs ont été validés par les cadres de concertation Nord et Sud, puis la Commission Permanente du Département du 5 Juillet 2010 a validé l'attribution des cofinancements.

Tous ces projets sont en cours de mise en place. Pour mémoire, le Département finance les associations à hauteur de 80 % du coût total de leur projet au maximum (taux de financement moyen : 52 %).

### **Résultats qualitatifs et quantitatifs :**

13 projets ont émergés dans des domaines de compétences propres aux associations.

Les associations dans le BAM sont mieux structurées et ont amélioré leur capacité d'identification des besoins émergeant de la société civile et leurs capacités de mobilisation, en lien avec les acteurs Nord du programme.

## ACTION 3

### Intitulé de l'action

Appui institutionnel.

### Objectif de l'action

Accompagner le renforcement des capacités des élus locaux et des services des communes du BAM.

### Description sommaire

Ce renforcement des capacités est prévu à travers deux volets :

- 1) La Coopération technique, à travers un appui apporté par les services Départementaux notamment dans le domaine financier,
- 2) L'assistance apportée par l'opérateur à l'identification, au montage et au suivi de projets.

### Déroulement de l'action

- 1) Le principe des coopérations techniques consiste à faire du transfert de savoir-faire d'une collectivité Nord au partenaire Sud. Ces transferts peuvent prendre la forme de formations, d'appuis techniques, assortis le cas échéant d'un soutien logistique ou matériel.

Dans ce cadre, un appui dans le domaine des finances est mis en place depuis 2010. En effet, les jeunes communes burkinabè, dépourvues de services, ont encore de faibles capacités en matière de gestion du budget, d'exécution, de préparation des décisions modificatives, de préparation des budgets, de gestion des recettes (fiscalité)...

C'est pourquoi, ayant en interne des compétences ad hoc (le Directeur des Finances du Département, dans le cadre de ses précédentes missions en tant que consultant, a travaillé pour le compte de l'UEMOA, et connaît donc bien le contexte d'Afrique de l'Ouest), le Département et ses partenaires du Bam ont souhaité étudier les modalités de coopérations techniques qui pouvaient être mises en place.

Une mission exploratoire a donc été réalisée en Juillet 2010 ; elle associait le Directeur des Finances et la Chef du Service de la Gestion Comptable.

- 2) Une des missions principales de l'opérateur est l'accompagnement des collectivités et le renforcement de leurs capacités à travers la mise en œuvre de projets portés par ces dernières avec l'appui du coordinateur du programme. Autrement dit, en accompagnant les communes dans le travail d'émergence des projets, dans leur structuration puis leur mise en œuvre et enfin leur évaluation, le coordinateur contribue fortement à former les élus locaux et les services, et donc à accroître leur autonomie et capacité de gestion du territoire.

#### **Résultats quantitatifs et qualitatifs :**

- une mission exploratoire de la Direction des Finances à Ouagadougou et dans le Bam a permis de faire émerger des pistes de coopération pour accompagner les maires dans les domaines budgétaire et fiscal ;
- les capacités des maires et des services sont renforcées grâce au travail de conduite de projet et à l'accompagnement de l'opérateur à toutes les étapes du processus.

### **IV – PERSPECTIVES**

#### **1) L'évaluation**

L'évaluation de la Coopération SEINE-MARITIME / BAM sur la période 2007 / 2011 va commencer à l'automne prochain (appel d'offres en cours). Celle-ci permettra de rendre compte des actions menées depuis 2007.

Par ailleurs, des recommandations sont attendues sur :

- le partenariat (notamment dans ses aspects organisationnels (cadres de concertation),
- les outils mis en place (opérateur, appels à projets...),
- les résultats et effets des projets,
- l'amélioration des complémentarités et synergies en Seine-Maritime et dans le Bam.

Sur l'ensemble de ces quatre points, une réflexion prospective devra être menée de façon transversale, dans la perspective de permettre aux acteurs d'améliorer leurs modes d'intervention en général et plus spécifiquement leur partenariat (organisation, contenu du protocole), et leurs outils, à travers des propositions les plus concrètes possibles.

#### **2) L'évolution du contexte burkinabè**

Il semble que les décrets d'application des lois sur l'intercommunalité devraient paraître très prochainement (attendus pour juillet).

Ce nouveau cadre législatif devrait permettre de fluidifier les démarches intercommunales (qui existent déjà de façon plus ou moins informelles dans le BAM) et d'améliorer la qualité des actions et de la concertation.

### **3) La coopération technique / thématique**

Dans le domaine des finances, celle-ci, un peu suspendue en raison du contexte politique ce printemps, va se poursuivre en 2011 / 2012.

Par ailleurs, le Département de Seine-Maritime a répondu à l'appel à candidature du programme PACT2 (sur les compétences Finances, Développement Durable et appui à la décentralisation) lancé par le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes français.

### **4) La suite du programme 2010 / 2012 : année 2 (2011)**

Les appels à projets ont été lancés en 2011 en direction des communes burkinabè et des acteurs associatifs. Les projets seront validés par la Commission Permanente du Département (actions 1 et 2).

En 2012, le dispositif est susceptible d'évoluer en fonction des recommandations de l'évaluation.

L'appui institutionnel (action 3) va se poursuivre, à travers les coopérations thématiques (finances) et bien sûr l'appui apporté par l'opérateur. L'actuel marché prendra fin en Octobre 2011 mais un marché sera relancé pour trois ans.

Département de Seine-Maritime  
DEE – Service Développement local, Tourisme et Coopération décentralisée  
Hôtel du Département - Quai Jean Moulin  
76101 Rouen Cedex 1  
Tel : 02.35.03.51.79  
Fax : 02.35.03.51.81  
[fleur.ferry@cg76.fr](mailto:fleur.ferry@cg76.fr)

**TABLEAU N° 1 : COFINANCEMENTS - APPEL À PROJETS DES COMMUNES 2010**

COMMUNE	NOM DU PROJET	DÉTAIL DES ACTIONS	COÛT TOTAL	SUBV. SOLLICITÉE	%	MONTANT SUBV. PROPOSÉE POUR 2010	ÉTAT DE RÉALISATION AU 15/06/2011
<b>BOURZANGA</b>	Amélioration de l'offre sanitaire dans la commune de B. par l'achèvement du CSPS de Singtanga	* réalisation d'un dépôt pharmaceutique * construction d'un logement jumelé avec les infrastructures sanitaires pour le personnel soignant * mise en place d'un plafond	19 213	18252	95	<b>18252</b>	DAO en cours de finalisation
<b>GUIBARÉ</b>	Amélioration des conditions de travail du corps enseignant par la construction de 4 logements de maîtres	Construction d'un logement de maître dans les écoles de Koundoula, Niangouela, Sindri, Yilou	15 720	14934	95	<b>14934</b>	DAO pas commencé
<b>ZIMTANGA</b>	Accroissement des capacités d'accueil des infrastructures scolaires	Normalisation de l'école de Momenè, avec la construction de 3 classes supplémentaires	13 032	12380	95	<b>12380</b>	DAO pas commencé
<b>ROLLO</b>	Renforcement des infrastructures scolaires de base dans 2 écoles primaires	Construction d'une salle de classe + pose de fondations pour 3 futures classes dans les villages de Ouitenga et Yigondga	13 299	12634	95	<b>12634</b>	DAO pas commencé
<b>KONGOSSI</b>	Achèvement d'un CSPS	Idem (bâtiments commencés mais jamais terminés)	19247	18284	95	<b>18284</b>	Marché attribué, en attente démarrage travaux
<b>TIKARÉ</b>	Construction de deux nouvelles salles de classes pour le lycée communal	Construction de deux nouvelles salles de classes pour le lycée communal	17459	16586	95	<b>16586</b>	DAO terminé, analyse des offres en cours, démarrage travaux imminent
<b>NASSÉRE</b>	Réhabilitation de 2 boulis	Réhabilitation de 2 boulis	12 202	11 592	95	<b>11592</b>	DAO en cours de finalisation
<b>SABCÉ</b>	Construction d'un CEG de 4 classes + magasin + bâtiment administratif	Construction d'un CEG de 4 classes + magasin + bâtiment administratif	30 850	29 307	95	<b>29307</b>	DAO terminé, analyse des offres en cours, démarrage travaux imminent
<b>TOTAL</b>			<b>141 022</b>	<b>133 969</b>		<b>133 969 €</b>	

**TABLEAU N° 2 : COFINANCEMENT / COMITÉS DE JUMELAGE APPEL À PROJETS 2010**

COMITÉ DE JUMELAGE	NOM DU PROJET	DÉTAIL DES ACTIONS	COÛT TOTAL PROJET	MONTANT SUBV PROPOSÉ	%	I/F
EUROPE INTER ECHANGES	Équipement de classes	Equipement des nouvelles classes en mobilier : tables bancs, bureaux et chaises	6 616	5 293	80	I
CANTELEU KONGOUSSI	Alphabétisation et renforcement des capacités des conseillers municipaux et membres des CVD	Alphabétisation initiale Formation complémentaire de base Formation technique spécifique Apprentissage du français fondamental et fonctionnel	6 995	5 596	80	F
	Pisciculture en enclos dans 5 villages	Implantation de 5 étangs enclos + acquisition de matériel et d'intrants + mise en charge des étangs, nourrissage du poisson et suivi + récolte du poisson et suivi de transformation / de vente	13 381	10 704	80	I
			<b>20 376</b>	<b>16 300</b>	80	
AAMA DEFON	Renforcement des capacités	Formation à la gestion coopérative d'un moulin	2 023	1 214	60	F
		Formation et suivi à la comptabilité				
		Appui au fonctionnement de la structure	9 000	3 000	33	F
		Unité d'élevage ovin au profit d'un groupement d'handicapés	2 438	1 463	60	F
	Développement durable au Sahel Objectif 2030	Aménagement de parcelles / arboriculture	42 570	12 771	30	F
		<b>56 031</b>	<b>18 448</b>	33		
YVETOT BOURZANGA	Auto promotion des femmes	Formations tricot, teinture, tissage	2 975	2 380	80	F
EUROPE ECHANGES	Projet de reforestation		44 203	17 681	40	F